

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2016

UNE JOURNEE POUR FAIRE REVIVRE

LA MEMOIRE DES HARKIS DE MIRANDE



- SOMMAIRE -

Communiqué de presse	3
Un partenariat exemplaire pour la mémoire	4
Des actions inscrites dans le temps et dans l'espace	7
Programme de la journée du 25 septembre	11

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dimanche 25 septembre 2016 : une journée pour faire revivre la mémoire des Harkis de Mirande

A l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives, le 25 septembre prochain, se déroulera sur les communes de Berdoues et de Mirande, une importante opération mémorielle destinée à faire renaître une partie de l'histoire locale de ces deux communes, souvent méconnue.

Entre 1962 et 1975, 69 hameaux furent construits sur le territoire français, dont celui de Mirande, unique dans le Gers. Il a reçu jusqu'à 144 personnes, qui après avoir connu le traumatisme de l'exil, ont été logées au hameau de forestage de Mirande, où les enfants ont été scolarisés. Les hommes eux, étaient formés et employés au sein du chantier de forestage de Berdoues, où ils oeuvraient à des travaux de reboisement et d'aménagement de la forêt domaniale, pour le compte de l'Office national des Forêts (anciennement Eaux-et-Forêts).

Ces hameaux font ainsi partie intégrante de la mémoire harkie.

Dans ce contexte, la cérémonie départementale à la mémoire des Harkis, qui se déroule traditionnellement à Auch, sera délocalisée à Mirande. Deux stèles commémoratives, accompagnées de panneaux pédagogiques, seront inaugurées sur les sites respectifs du hameau de Mirande et de l'ancien chantier forestier de Berdoues pour retracer cette période de l'histoire locale. Le rond-point de la route de Monclar sera renommé à l'initiative de monsieur le Maire de Mirande, « Rond-point du hameau des Harkis ». Un repas citoyen sera également proposé dans ce cadre pour favoriser les échanges, moyennant une participation symbolique.

Des expositions réalisées par l'Office national des anciens combattants et par des élèves du lycée agricole de Mirande seront également accessibles à tous les participants. Des témoignages et une conférence viendront enfin clôturer cette journée.

Cette manifestation se veut une manifestation conviviale mais solennelle. Riche en échanges et en enseignements, elle s'adresse aussi bien aux familles de harkis, au monde combattant qu'au grand public qui est invité à assister aux divers événements de la journée.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan d'action national en faveur des harkis et anciens membres des forces supplétives lancé par le Premier ministre, le 25 septembre 2014. Il prévoit plusieurs mesures, dont notamment celle de faire connaître l'histoire et la mémoire des harkis et de leurs proches. L'une des actions concerne spécifiquement l'apposition de plaques mémorielles dans les anciens hameaux de forestage.

« UN PARTENARIAT EXEMPLAIRE POUR LA MEMOIRE »

L'opération de Mirande se distingue des autres actions nationales par le caractère remarquable des partenariats qui se sont noués dès le lancement de l'opération, jamais démentis en cours de réalisation. D'une part, l'opération de Mirande s'est voulue beaucoup plus que la simple apposition des plaques mémorielles. D'autre part, le nombre et la diversité des partenariats sont importants, comme le montre la liste suivante, qui ne peut malheureusement pas être exhaustive tant les personnes qui ont contribué directement ou indirectement ont été nombreuses. Chacune des structures citées a ainsi apporté un soutien financier et/ou technique à l'opération de mémoire.

La préfecture du Gers et le préfet du Gers

à travers Anne Laybourne, sous-préfète de Mirande

Dès l'origine de l'opération, a souhaité une manifestation d'envergure et un hommage solennel à rendre aux Harkis. Elle a mobilisé l'ensemble des partenaires autour de ce bel hommage. L'énergie qu'elle a déployée et son investissement ont permis la réalisation de cette journée que tous les acteurs suivants, réunis en comité de pilotage, sont fiers aujourd'hui de vous présenter.

L'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONAC-VG)

à travers sa directrice Muriel Baggio

L'ONAC a notamment pour mission de mener des actions dans le domaine de la mémoire combattante, laquelle comprend la mémoire des harkis et des autres anciens membres des forces supplétives de l'armée française. Dans ce cadre, l'office a réalisé une exposition nationale, intitulée « Parcours de Harkis et de leurs familles », dupliquée dans l'ensemble des départements français.

C'est ce même organisme, établissement public sous tutelle du ministère de la Défense, qui a financé la réalisation et l'implantation des 2 stèles à Mirande et à Berdoues.

Madame Baggio, par son enthousiasme constant, a permis que le travail soit mené rapidement et efficacement.

L'Office national des forêts (ONF)

à travers Stéphane Villarubias, directeur d'agence, Claude Delouette et Christian Blanchet, agents forestiers, Marc Marchand et Corinne Miranda, bureau d'études de l'ONF

L'ONF assure la gestion des forêts publiques françaises. Il a succédé en 1965 à l'administration des Eaux et Forêts. A l'époque, il a formé et employé dans des travaux de reboisement et d'aménagement de forêts domaniales, comme celle de Berdoues, de nombreux anciens supplétifs, accompagnés de leur famille, jusque dans le milieu des années 1980.

L'ONF a contribué financièrement à la réalisation des panneaux, qui ont été fabriqués dans ses ateliers bois et dont la conception graphique a été réalisée par l'agence interdépartementale Ariège Haute-Garonne Gers.

La Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée

à travers Fatma Adda, conseillère régionale, fille de harki et mirandaise

Madame Adda a été le « fil rouge » et sensible de l'ensemble des travaux, apportant un éclairage personnel aux faits historiques. Son regard bienveillant et sa caution morale envers le travail mené par le groupe ont constitué une réelle source de motivation pour tous.

La Région Occitanie a permis de soutenir financièrement l'action de mémoire globale, ainsi que le projet réalisé durant l'année scolaire 2013/2014 par des élèves du lycée agricole de Mirande intitulé « On les appelait les harkis ».

Le Conseil départemental du Gers

à travers Marigeorges Allabert, directrice des archives départementales du Gers

Madame Allabert a permis, en mobilisant les archives versées au département, notamment les coupures de presse et les archives de la sous-préfecture de Mirande, de reconstituer de façon claire et objective la succession des faits historiques. Sa capacité à redonner corps et vie aux traces écrites a été très appréciée ainsi que son investissement au profit de la réalisation des panneaux pédagogiques.

La Commune de Mirande

à travers Pierre Beaudran, maire, et Marie-Christina Lacoste, adjointe

Monsieur Beaudran a tout de suite été enthousiasmé par le projet de faire revivre la mémoire du hameau de Mirande et également à travers elle, celle de son père qui avait accepté d'accueillir ces familles de harkis.

Il a proposé de rebaptiser le rond-point de Monclar, à l'instar de celui du « Rond-point du Souvenir », en « Rond-point du hameau des harkis ». Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal le 2 septembre 2016. Deux nouvelles plaques y sont apposées. De plus, la commune a mis gracieusement à disposition la salle André Beaudran pour la journée du 25 septembre.

La Commune de Berdoues

à travers Raymond Senac, maire

Monsieur Senac a participé à l'ensemble des réunions. La commune de Berdoues est directement concernée par l'histoire des harkis de Mirande puisque ces derniers ont contribué largement au reboisement et à l'aménagement de la forêt domaniale de Berdoues, à partir notamment de plants provenant d'une pépinière située à l'époque dans cette commune. Plusieurs essences résineuses ont ainsi été plantées par les harkis entre 1962 et 1971. On trouve d'ailleurs encore dans la parcelle n°55 de la forêt de Berdoues des douglas plantés par les harkis, mesurant une trentaine de mètres.

Le Lycée agricole de Mirande

à travers Joseph Gestin, proviseur et Joëlle Morineau, enseignante

Durant l'année scolaire 2013/2014, dans le cadre d'une initiative de la Région Midi-Pyrénées, Mme Morineau a réalisé un travail exceptionnel avec les élèves de deux classes de terminale bac pro, à travers la réalisation d'une exposition et le tournage d'un documentaire présentant plusieurs témoignages de harkis ayant vécu au hameau de Mirande. Ces supports documentaires seront de nouveau exposés dans le cadre de la journée du 25 septembre, faisant revivre cet important travail de Mémoire.

L'Association pour le renouveau de la Bastide de Mirande

à travers Henri Calhiol, animateur de l'atelier d'histoire locale

La réactivité, la rigueur et les recherches documentaires de M. Calhiol ont été d'une précieuse aide notamment au sein du comité de rédaction des panneaux pédagogiques.

Le Souvenir Français - délégation du Gers

à travers Jean-Marie Monnier, délégué général honoraire du souvenir Français et Michel Bordeneuve, président du Comité de Mirande qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation de façon remarquable.

Constituée autour de 6 comités dont celui de Mirande, cette association œuvre pour :

- la conservation de la Mémoire des morts pour la France notamment par l'entretien de leurs tombes et autres monuments élevés à leur gloire ;
- la participation à la vie commémorative gersoise ;
- la transmission mémorielle aux nouvelles générations par le financement d'actions ou de séjours pédagogiques avec les établissements scolaires du département.

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) du Gers

à travers Pierre Hippeau, président du comité de Mirande, Jean Caperan et Guy Brescon, responsables départementaux de la FNACA.

Créée en 1966, la FNACA du Gers est toujours restée fidèle aux principes fondamentaux qui sont :

- la défense des droits matériels et moraux des Anciens Combattants en Afrique du Nord ;
- la présence et le soutien auprès de ses adhérents éprouvant des difficultés ou en détresse;
- la solidarité avec tous les anciens combattants et victimes de tous conflits.

La FNACA dispose de 27 comités répartis sur l'ensemble du territoire gersois.

La Fédération le Combattant du Gers (FCG)

à travers Denis Baret, président départemental et Jean Cavalière.

La FCG puise ses origines dans « la Semaine du Combattant » créée au Havre en 1923. Elle se développe dans notre département par la diffusion de son journal « Le combattant du Gers » en 1929. Après ceux de 1914/1918, elle a accueilli les combattants des différents conflits ; 39-45 – Indochine et AFN et aujourd'hui les militaires en OPEX. La FCG participe à la vie commémorative gersoise, à la transmission mémorielle et à la solidarité combattante. Son président, Denis Baret est également président de la Confédération nationale des anciens combattants (CNAC), dont la FCG est membre.

« DES ACTIONS INSCRITES DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE »

L'implantation des différents panneaux et plaques a été voulue de manière à symboliser un véritable « chemin de la mémoire », reliant dans cette action commune le site de Mirande, où les harkis étaient hébergés et le site de la forêt de Berdoues, où les harkis travaillaient. Un chemin de mémoire se dessine également plus concrètement le long du boulevard du Caneron, entre la stèle et le rond-point rebaptisé « Rond-point du hameau des harkis ».

Les stèles commémoratives :

Le plan harkis, annoncé le 24 septembre 2014, comporte une action spécifique relative à l'apposition de plaques mémorielles dans les anciens hameaux de forestage. Dans ce cadre, le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire ont signé une déclaration d'intention afin de permettre l'apposition de ces plaques.



Un texte unique, sobre et solennel, a été choisi pour l'ensemble des stèles apposées au niveau national :

« La République française, en hommage au parcours et à l'oeuvre accomplis dans les hameaux de forestage par les harkis, anciens membres des forces supplétives, et aux familles qui y ont vécu. »

Cette intention s'est concrétisée à travers un partenariat national entre l'ONAC et l'ONF, qui ont constitué ensemble un groupement de commande pour la fabrication et l'installation de ces stèles, à raison d'une par hameau de forestage identifié. L'État a été le maître d'ouvrage de l'opération, et l'ONAC, le maître d'œuvre.

Pour le hameau de Mirande, au vu de la mobilisation exceptionnelle des acteurs, l'ONAC a accepté de financer une 2ème stèle.

La 1ère stèle est installée sur le site de l'ancien hameau, boulevard du Caneron à Mirande.



La 2ème stèle est implantée sur le parking à l'entrée de la forêt de Berdoues.



La plaque du rond-point du hameau des harkis de Mirande

A l'instar du rond-point du Souvenir, à l'entrée de Mirande en venant d'Auch, le rond-point de Monclar est rebaptisé « Rond-point du hameau des harkis », en hommage au hameau ayant accueilli les familles de harkis de 1962 à 1971. Celui-ci se situait non loin de là, sur le bord ouest des anciennes voies ferrées.

L'apposition des deux nouvelles plaques a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal le 2 septembre 2016.

Les panneaux d'interprétation et d'accompagnement pédagogique

Ces panneaux d'interprétation ont été voulus par le comité de pilotage de l'opération pour être complémentaires aux deux stèles. Ils permettent de donner, notamment aux plus jeunes, un éclairage sur le terme de « harki » et sur leur histoire.

Un comité de rédaction a été constitué pour ces panneaux. Il a apporté le plus grand soin à leur contenu et au choix des illustrations, afin de ne retenir que l'essentiel parmi les nombreuses archives et éléments d'informations recueillies.

Le premier panneau permet de comprendre l'historique du hameau et le second est consacré au travail des harkis en forêt. Un chapeau commun aux deux panneaux vise à apporter un minimum d'éclairage sur le contexte historique de l'époque, tandis qu'une insertion permet de replacer l'action dans le cadre du plan national en mémoire des harkis.

Les Harkis de Mirande en forêt de Berdoues

(1962 - 1971)



Durant la guerre d'Algérie, l'armée française fait appel aux Harkis, auxiliaires combattant dans ses rangs. A l'indépendance de l'Algérie en 1962, pour échapper aux massacres ou à l'emprisonnement, plusieurs milliers de familles de Harkis se réfugient en France

grâce à la complicité de militaires, ou par leurs propres moyens. Débute un exil ponctué de passages dans les camps de transit de Bourg-Lastic, de Rivesaltes, de Saint-Maurice l'Ardoise et du Larzac, qui les conduira, pour certains, jusqu'à Mirande.

Située à proximité des forêts domaniales de Berdoues et d'Artiguedieu, Mirande est le seul hameau de forestage du Gers.

Les chantiers de forestage

Répondant à une sollicitation de l'État, le ministère de l'agriculture offre d'implanter, au sein de régions boisées et sous l'autorité des Eaux-et-Forêts, des chantiers de forestage afin d'y faire travailler les Harkis. Les hommes valides étaient employés à l'amélioration de la forêt publique qui souffrait d'un manque de moyens humains et financiers.

Répartis sur le territoire national, ces hommes, jadis combattants devenus par les hasards de la destinée ouvriers forestiers, étaient généralement constitués en groupes de 25 et affectés à des chantiers spécialement ouverts dans les forêts domaniales. Encadrés par un agent technique des Eaux-et-Forêts (Office National des Forêts), ils étaient affectés sur les chantiers.

On veilla à n'organiser main-d'œuvre forestière concurrencée.

Dans les forêts domaniales (76 hectares), les Harkis débroussaient, de terre d'extraction de souches de volières à faisans, tout du patrimoine forestier.

Les Harkis du hameau de Mirande travaillaient dans la parcelle n°55 de

Les familles de Harkis ont connu le traumatisme de l'exil. Toutes ne sont pas sorties indemnes de cette tragédie. Mais beaucoup d'entre elles ont œuvré pour que leur descendance ne souffre plus.



Venant des djebels algériens

Les Harkis débarquent au pays de d'Artagnan

Le Hameau des Harkis de Mirande

(1962 - 1971)

Durant la guerre d'Algérie, l'armée française fait appel aux Harkis, auxiliaires combattant dans ses rangs. A l'indépendance de l'Algérie en 1962, pour échapper aux massacres ou à l'emprisonnement, plusieurs milliers de familles de Harkis se réfugient en France

grâce à la complicité de militaires, ou par leurs propres moyens. Débute alors une période d'exil ponctuée de passages dans les camps de transit de Bourg-Lastic, de Rivesaltes, de Saint-Maurice l'Ardoise et du Larzac, qui les conduira, pour certains, jusqu'à Mirande.

Située à proximité des forêts domaniales de Berdoues et d'Artiguedieu, Mirande est le seul hameau de forestage du Gers.

La construction du hameau

Le 10 octobre 1962, 25 familles de Harkis, soit 111 personnes, originaires de la région de Médéa, s'installent à Mirande. Hébergés dans des tentes de l'armée puis, dans des bâtiments communaux, les Harkis passent plusieurs mois à construire leurs propres maisons sur un terrain, situé sur le bord ouest des voies ferrées.

Ces 21 maisons sommaires sont en briquettes et enduites de ciment et la toiture est en tôle de fibre ciment. Les maisons sont juxtaposées et jumelées ; chacune comprend trois pièces et une courrette.

La vie quotidienne

Le hameau est placé sous l'autorité d'un chef maîtrisant la langue arabe, qui assure la liaison avec les représentants des autorités locales. Celui-ci est secondé par une assistante sociale et une conseillère familiale.

Les enfants sont scolarisés la première année dans une classe spécifique avant d'être répartis dans les écoles de la commune.

Les femmes restent confinées au camp tandis que les hommes travaillent en forêt de Berdoues et d'Artiguedieu.

Lors du premier hiver, un élan de solidarité de la part de la population mirandaise a permis de doter ces familles en couvertures et vivres.

La fin du hameau

Le chantier de forestage est conçu comme une étape d'insertion des Harkis. Ceux qui trouvent un emploi quittent le hameau, remplacés par d'autres venant du camp de Rivesaltes. Le hameau complètera jusqu'à 144 personnes.

Après la fermeture du chantier, les Harkis sont contraints de partir pour la Corse. Les maisons sont rasées. Seules cinq familles s'installeront définitivement à Mirande, après avoir quitté le hameau en 1975.

Les familles de Harkis ont connu le traumatisme de l'exil. Toutes ne sont pas sorties indemnes de cette tragédie. Mais beaucoup d'entre elles ont œuvré pour que leurs descendants se sentent citoyens à part entière. Dans le cadre d'un plan d'action national, cette réalisation contribue à inscrire l'histoire des Harkis et de leurs familles dans la mémoire collective.



Accueil des familles harkis par la population mirandaise (collection privée F. Burgard)



Élèves harkis en classe (collection privée F. Burgard)



CARNET FAMILIAL DE HARKIS

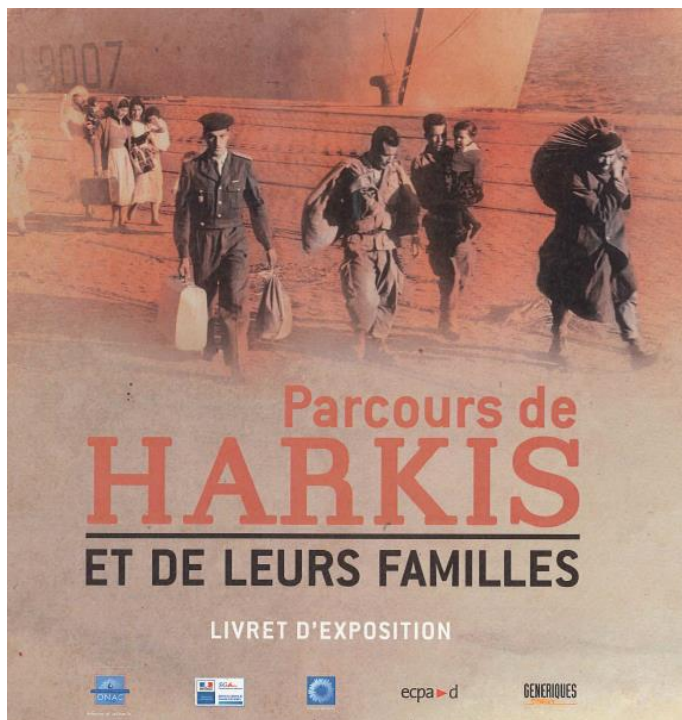


L'action pédagogique comporte différents types de supports documentaires (expositions, livrets, vidéos, photos, ...) réalisés d'une part au niveau national par l'ONAC et d'autre part au niveau local par le lycée agricole de Mirande.

Au niveau national

Dans le cadre du plan d'action national en faveur des harkis et anciens membres des forces supplétives, une exposition intitulée « Parcours de harkis » a été réalisée et mise à disposition de l'ensemble des départements français. Celle-ci sera présentée à Mirande lors de la cérémonie du 25 septembre.

Cette exposition est accompagnée d'un livret pédagogique dont plusieurs exemplaires sont également mis à la disposition des Gersois.



Au niveau local

Durant l'année scolaire 2013-2014, les élèves de deux classes de terminale bac pro du lycée agricole de Mirande ont participé au projet intitulé « On les appelait les Harkis ». L'objectif du projet était de recueillir des témoignages de personnes ayant vécu au hameau de Mirande et dans le Gers.

Ce travail très riche mené avec une extrême délicatesse et compréhension de la part des enseignants et des élèves a permis de réaliser un documentaire émouvant ainsi qu'une exposition photographique. Cette vidéo et l'exposition seront de nouveau présentées au public le 25 septembre.

Les élèves ont également écrit des poèmes qui ont été consignés dans un recueil qui sera réédité pour l'occasion, de même que le livret intitulé « récits de vie ».

Ce sont quelques-uns de ces poèmes qui seront lus par d'anciens élèves lors de la cérémonie en forêt de Berdoues, le dimanche 25 septembre matin.

« UNE JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE CONVIVIALE ET SOLENNELLE »

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2016

Tel est l'esprit qui a guidé sa réalisation...

... Autour des grands moments suivants :

MATINÉE

- 10 h 00** Mise à disposition d'une navette, à destination de BERDOUES, sur le parking de la salle André Beaudran à MIRANDE
- 10 h 30** **Inauguration de la stèle et du panneau en forêt domaniale de BERDOUES**
Prises de parole et lecture de poèmes par les anciens élèves du lycée agricole de Mirande
Dévoilement de la stèle et du panneau
- 11 h 15** **Inauguration de la stèle et du panneau, boulevard du Caneron à MIRANDE**
Prononcé des discours officiels
Dévoilement de la stèle et du panneau
- 11 h 45** **Hommage national aux Harkis**
Lecture du message ministériel par M. le Préfet
Dépôt de gerbes
- 12 h 15** **Dévoilement de la plaque du rond-point du hameau des Harkis**

DÉJEUNER CITOYEN

- 12 h 45** Méchoui à la salle André Beaudran à Mirande (sur réservation)

APRÈS-MIDI - Salle André Beaudran à MIRANDE - à partir de 14 h 30

Projection du film réalisé par les élèves du lycée agricole de Mirande
Table ronde et témoignages de Harkis
Echanges et débat avec la salle